

## EDITORIAL

### Vous avez dit «Elections»?

Madame, Monsieur,

En octobre prochain (eh! oui déjà!), les électrices et électeurs agaunois éliront de nouvelles autorités communales pour la période 2009-2012.

Je souhaite vivement que chacune et chacun d'entre vous s'exprime et participe au choix des édiles communaux en place pour 4 ans. Mieux, j'espère que plusieurs parmi vous choisiront de se mettre à disposition pour faire partie du Conseil Municipal, du Conseil Général, voire des autorités judiciaires de la Cité.

Pour moi, la démocratie passe par un choix donné aux électrices et aux électeurs. Si les partis politiques et leurs états-majors sont incontournables et agents importants de la démocratie, ce n'est pas eux, au final, à choisir les Autorités qui dirigeront la Commune ou qui représenteront la population au travers d'un

Conseil Général tout fraîchement muni de compétences élargies.

Ce droit et cette obligation en même temps vous reviennent, citoyenne et citoyen, utilisez-les, St-Maurice a la chance de vivre une relative harmonie «politique» dans laquelle le bien public doit être prioritaire.



Les élections au Conseil Municipal, au Conseil Général, à la Présidence ou à la Vice-présidence devraient être ouvertes, chacune et chacun d'entre vous, dans sa sensibilité, pourra opérer un vrai choix de «politiques» mais aussi de personnes compétentes qui, je

le rappelle, seront à la tête de la Commune durant au moins 4 ans.

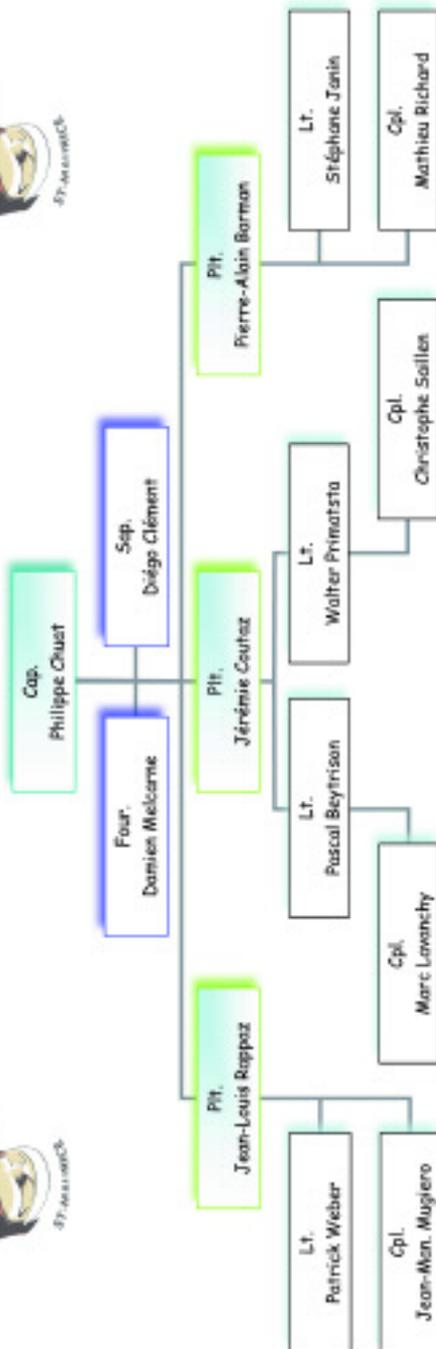
C'est mon souhait en ce début d'année 2008 que j'espère pour toutes et tous, heureuse.

Bien à vous.

Georges-Albert Barman  
Président de la Municipalité



## Organigramme compagnie Samos 2008



Administration	Cap. Philippe Chuat	Four. Damien Melcarne	Sep. Diégo Clément (vedéo)
Extinction	Pl. Jean-Louis Rappoz (TP)	Lt. Patrick Weber (TP)	Cpl. Jean-manuel Mugliero (MP)
Formation	Pl. Jérémie Coutaz (instruction)	Lt. Pascal Beyrison (outils pompier) Lt. Walter Primatosta (échelles)	Cpl. Marc Lavanchy (petites inondations) Cpl. Christophe Sollier (échelles)
Groupe PR	Pl. Pierre-Alain Barman (Resp. PR)	Lt. Stéphanie Janin (Dill)	Cpl. Mathieu Richard (homme de liaison)



## EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2007 AU 9 JANVIER 2008

### ADMINISTRATION - FINANCES - PERSONNEL

#### Le Conseil

- Détermine les salaires 2008 du personnel communal.
- Attribue provisoirement 20% d'activité supplémentaire à deux employées de l'administration afin de palier à l'absence de Madame Gallay, par la suite décide de procéder à la mise au concours d'un poste d'employé (e) d'administration.
- Sur proposition de la commission des finances arrête le budget 2008 dont la marge d'autofinancement se monte à Fr. 1 250 000.– et les amortissements du patrimoine administratif à Fr. 1 550 000.–, d'où une diminution de la fortune nette de Fr. 300 000.–.
- Il approuve également le plan quadriennal 2008–2011.
- Sur proposition de la commission du personnel, décide de modifier le statut d'employée auxiliaire à employée fixe de Madame Maris-Stella Gilliéron dès le 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Accorde les autorisations d'exploiter:
  - le café restaurant du Relais du Bois Noir à Monsieur Giuseppe Mirabile,
  - le café restaurant du P'tit Trot à Madame Michèle Broye.
- Renonce, pour l'instant, à attribuer un mandat d'audit en vue de la réorganisation de l'administration communale.
- Autorise l'administration à comptabiliser des actes de défauts de biens pour un montant de Fr. 164 203.–.
- Sur proposition de l'association du Chablais, décide d'acquérir 4 actions nominatives de Radio Chablais SA.
- Prend acte de la décision du Conseil d'Etat concernant la nouvelle centralisation des offices de l'état civil par laquelle l'office de St-Maurice sera regroupé à Monthey et Martigny. Cependant, le Service cantonal de l'état civil a accepté de maintenir l'office d'état civil à St-Maurice jusqu'à la retraite du titulaire à fin 2010.

- Regrette de constater que plusieurs titulaires d'autorisations d'exploiter un établissement public n'ont aucun lien avec l'exploitation elle-même et décide d'exiger une régularisation de leur situation avant la fin février 2008.
- Donne son préavis sur le projet de réorganisation de la commission d'impôt de district.
- En vertu de la nouvelle loi sur le droit de cité, désigne une commission communale de «naturalisation».



### SÉCURITÉ

#### Le Conseil

- Afin d'améliorer la visibilité pour les conducteurs, accepte de supprimer une place de parc en zone bleue à la sortie du parking de la Migros.
- Mandate la société Accord & Abord afin de donner une formation en communication à la police municipale.
- Entérine les nominations suivantes de la commission du feu:
  - Damien Melcarne au poste de fourrier,
  - Christophe Saillen au poste de chef du matériel,
  - Mathieu Richard et Joao Manuel Carvalho Mugeiro, au grade de caporal.
- Sur proposition de la commission du feu et suite à la démission de Monsieur Vincent Délez, nomme Monsieur Philippe Chuat en qualité de Commandant du feu et Monsieur Jérémie Coutaz en qualité de 2<sup>e</sup> remplaçant. Le 1<sup>er</sup> remplaçant étant Monsieur Jean-Louis Rappaz. La nomination du nouveau commandant sera soumise à l'approbation de l'office cantonal du feu.



## EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2007 AU 9 JANVIER 2008

- Décide de ne plus faire relever les bornes aux entrées de la Grand-Rue et demande à la police municipale, après un temps de prévention fixé au 15.1.2008, de verbaliser les contrevenants.

### ENSEIGNEMENT ET FORMATION

#### *Le Conseil*

- Désigne les membres de la commission de l'association intercommunale du cycle d'orientation et préavise favorablement le cautionnement d'un emprunt de Fr. 600 000.– qui servira à financer le développement du projet de construction d'un nouveau cycle d'orientation régional.
- Rappelle les compétences financières des concierges en matière d'acquisition de matériel.
- Adjuge des travaux de réfection de peinture de portes d'armoires de salles de classe à Monsieur André Mottiez.
- Accepte de participer à raison de Fr. 25 900.– aux travaux d'aménagement d'installations sportives extérieures qui seront entrepris par la société de gymnastique.
- Adjuge les travaux de remplacement de la nourrice du chauffage du groupe scolaire II à l'entreprise Coutaz SA.
- Approuve le plan de scolarité 2008-2009.
- Confirme le mandat concernant la rénovation des cours de l'école primaire au bureau G. Rey-Bellet SA.



### CULTURE - JEUNESSE SPORTS

#### *Le Conseil*

- Accorde une subvention complémentaire de Fr. 5000.– pour 2007 à l'association de la Dzèbe afin de lui permettre de couvrir les charges courantes.

- Accorde un subside de Fr. 3000.– pour l'organisation du carnaval 2008.
- Accorde une aide financière à un étudiant en sciences du sport dont le travail porte sur projet concernant l'offre sportive à St-Maurice.
- Accorde un subside complémentaire à la Fanfare municipale en faveur des parents dont les enfants fréquentent l'école de musique.
- Renouvelle la subvention en faveur de l'édition 2008 de Littéra-Découverte.
- Répondant à une sollicitation de l'association «Boule de gomme» refuse pour l'instant de municipaliser la crèche-garderie, mais s'engage à aider les responsables pour la nomination d'un(e) nouveau(elle) responsable.
- Accepte de mettre la salle d'études de la Tuilerie à la disposition des rencontres musicales,
- Refuse d'accorder au Comité de Carnaval l'autorisation d'organiser l'ouverture du «bal nègre» dans les jardins de la Tuilerie.
- Attribue la responsabilité de la conciergerie de la salle du Roxy à Monsieur Marc Mottiez.
- Accepte de participer à l'action «la Suisse bouge» dans le cadre de l'organisation de l'Euro 2008.



### JUMELAGES CENTRE SPORTIF SCOLAIRE BÂTIMENTS COMMUNAUX

#### *Le Conseil*

- Adjuge l'installation d'un système d'électrolyse de sel à la société O-Concept Sarl.

### ECONOMIE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### *Le Conseil*

- Accorde les autorisations de construire suivantes:
  - 2 maisons familiales
  - 1 halle industrielle



## EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2007 AU 9 JANVIER 2008

- 1 ouverture d'une porte-fenêtre + pose d'une clôture
  - 1 couverture de terrasse et portique d'entrée
  - 1 réfection d'une vitrine
  - 1 réfection de façades
  - 1 rénovation + pose de panneaux photovoltaïques
  - 1 aménagement extérieur
  - 1 démolition et reconstruction de bureaux
  - 2 enseignes lumineuses
  - 2 panneaux publicitaires.
- Nomme les Présidents de la commission d'aménagement du territoire et de la commission du tourisme pour faire partie du groupe de travail qui doit être désigné dans le cadre de l'aménagement d'un passage à faune à travers la N9 dans le Bois-Noir.
  - Prend connaissance de différents avant-projets sur le site de l'ancienne usine de ciments.
  - Approuve le projet d'aménagement de la Place du Glarier et décide de mettre les travaux en soumission, puis adjuge les travaux de génie civil à l'entreprise Echenard.
  - Approuve le projet de message à l'attention du Conseil général concernant l'acquisition des parcelles N° 395, 396 et 297 sises en zone d'intérêt général entre le cimetière et le terrain de football.
  - Adjuge la réalisation d'une plaquette relative aux haies indigènes à Monsieur Dominique Studer.

### TRAVAUX PUBLICS VOIRIE



*Le Conseil*

- Après mise au concours, décide d'engager Monsieur Julien Putallaz en qualité d'ouvrier des travaux publics, il sera affecté plus spécialement à la création et à l'entretien des zones de verdure.
- Approuve la procédure d'appels d'offres concernant les travaux de protection du

«Mauvoisin» qui devraient débiter en automne 2008.

- Adjuge les travaux de remplacement des luminaires de toilettes publiques de la place St-Maurice du Val-de-Marne qui ont été détériorés par des vandales.
- Adjuge les travaux de suppression des marches de la Place St-Maurice du Val-de-Marne à EGT construction SA.
- Approuve la nouvelle organisation de la voirie et le cahier des charges du responsable des zones de verdure.
- Adjuge la fourniture d'une nouvelle tondeuse professionnelle à l'entreprise Silent AG.
- Décide de modifier le trottoir devant l'entrée de la Médiathèque afin d'en améliorer l'entrée et l'accès.

### TOURISME MANIFESTATIONS



*Le Conseil*

- Accepte de renouveler le contrat de mandat à Chablais Tourisme jusqu'en 2010.
- Attribue l'organisation de la fête nationale 2008 au comité de Carnaval et 2009 au groupe scout, tandis que l'organisation de la partie profane de la fête patronale est confiée au groupe scout en 2008.

### ENVIRONNEMENT STEP



*Le Conseil*

- Sur la base de pesages électroniques des déchets, décide de modifier la classification de plusieurs entreprises dans la catégorie de producteurs de déchets.
- Arrête des directives à l'intention des responsables du groupe scout concernant le ramassage du papier.



## EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2007 AU 9 JANVIER 2008

### SERVICES INDUSTRIELS



- Prévoise favorablement une participation de la Municipalité au projet Rhône Eole SA.
- Mandate un expert neutre en vue de la négociation des tarifs de fourniture de l'énergie électrique avec la ville de Lausanne.

#### Le Conseil

- En accord avec la commune d'Evionnaz, mandate le bureau CERT SA en vue d'installer un système de traitement de l'eau au captage du Jorat.
- En fonction de l'éventuelle introduction de nouveaux tarifs de fourniture d'énergie électrique, décide de faire procéder aux relevés des compteurs électriques en décembre dès 2007.
- Approuve le projet du nouvel éclairage de Noël.

St-Maurice, janvier 2008

MUNICIPALITÉ DE ST-MAURICE

Le Président:

G.-A. Barman

Le Secrétaire:

M. Puipe

## CONCOURS CONCOURS CONCOURS

### ALLEZ À LA DÉCOUVERTE DES FONTAINES DE NOTRE CITÉ

Fontaine

Lieu

N° 1

N° 2

N° 3

N° 4

N° 5

N° 6

N° 7

#### RÉPONSE:

Administration Communale  
Agaune Info  
Case Postale  
1890 Saint-Maurice



## **8<sup>e</sup> RASSEMBLEMENT DES «SAINT-MAURICE» À SAN MAURIZIO CANAVESE (PROVINCE DE TURIN DANS LE PIÉMONT) DU 12 AU 15 JUIN 2008**

---

Pour la huitième édition des Rencontres des villes et villages répondant au nom de Saint Maurice, nous irons cette année faire la fête du côté de Turin.

L'événement permet de découvrir du pays, de connaître d'autres cultures, d'apprécier les produits de la terre, de la mer d'autres régions et de partager des bons moments d'amitié avec nos voisins européens.

Après les traditionnels petits villages des précédentes manifestations, San Maurizio peut être qualifiée de ville avec ses 8150 habitants. Situé à 19 km de Turin, San Maurizio saura nous surprendre par la richesse de sa culture et la beauté de ses monuments et édifices. Le déplacement se fera sur **quatre jours, soit du jeudi 12 au dimanche 15 juin**. Comme à l'accoutumée, les deux premiers jours seront réservés aux visites de la région et les deux derniers à la Rencontre.

Nous vous adressons ci-dessous un bulletin d'inscription que les agaunoises et agaunois intéressés à la sortie voudront bien **retourner à l'Administration communale avant le 29 février prochain**. Pour des raisons d'organisation, nous limitons les inscriptions à 45 personnes (par ordre d'arrivée).

Vu le caractère de délégation de notre ville à ce Rassemblement, la Municipalité prend à sa charge, comme chaque année, les frais de transport. Les frais individuels **se montent à environ Fr. 400.-/pers.**, soit les repas et nuitées.

Avec nos meilleures salutations.

L'Administration communale de St-Maurice

**Je souhaite participer à la 8<sup>e</sup> Rencontre des Saint-Maurice avec  
un déplacement de 4 jours du 12 au 15 juin 2008:**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Nombre de personnes \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



15<sup>e</sup> anniversaire de la  
**Fête de la Musique**  
**à St-Maurice**

Le samedi 21 juin 2008

Avec la petite  
**Californie d'Againe**  
ainsi que les cafés et restaurants

*La musique  
est une respiration de l'âme*



<b>1. DURÉE DE L'ANNÉE SCOLAIRE</b>	44 semaines	
Début de l'année scolaire	jeudi 21 août 2008	le matin
Fin de l'année scolaire	vendredi 26 juin 2009	le soir

## 2. CONGÉS HEBDOMADAIRES

Mercredi après-midi et samedi

## 3. VACANCES ET CONGÉS ANNUELS

3.1	<b>Congés d'automne</b>	du mercredi 22 octobre 2008 au lundi 3 novembre 2008	le soir le matin
3.2	<b>Vacances de Noël</b>	du vendredi 19 décembre 2008 au lundi 5 janvier 2009	le soir le matin
3.3	<b>Congés de Carnaval</b>	du vendredi 20 février 2009 au lundi 2 mars 2009	le soir le matin
3.4	<b>Vacances de Pâques</b>	du mercredi 8 avril 2009 au lundi 20 avril 2009	à midi le matin
3.5	<b>Pont de l'Ascension</b>	du mercredi 20 mai 2009 au lundi 25 mai 2009	le soir le matin

## 4. JOURS FÉRIÉS

4.1	St-Maurice	vendredi 22 septembre 2008
4.2	Immaculée Conception	lundi 8 décembre 2008
4.3	St-Joseph	jeudi 19 mars 2009
4.4	Pentecôte	lundi 1 <sup>er</sup> juin 2009
4.5	Fête-Dieu	jeudi 11 juin 2009

**Les demandes de congé pour départs anticipés les veilles de vacances officielles ne sont pas prises en considération.**



**Les Tréteaux du Monde présente**

**Le Petit Pauvre  
François d'Assise**

**de Jacques Copeau**

**Le 20 septembre 2008 à 20 h 30  
sur la place du Parvis**

**Réservation et billetterie  
à l'Office du Tourisme de St-Maurice  
Av. des Terreaux 1  
Tél. 024 485 40 40**



### MARS 2008

**Samedi 1<sup>er</sup> au Théâtre du Martolet à 20 h 00**

Concert de gala: Kaléidoschoral.

Vente et réservations: Office du Tourisme 024 485 4040

**Samedi 1<sup>er</sup> à la salle polyvalente dès 08 h 00**

8<sup>e</sup> Coupe Interclubs suisse de Scrabble

**Dimanche 2 à la salle polyvalente du Centre Sportif à 15 h 00**

Loto organisé par la Paroisse

**Mardi 4 à la Médiathèque, Bâtiment St-Augustin, de 12 h 30 à 13 h 30**

Café littéraire: échange, lectures, dédicaces avec Guy Ducret

**Jeudi 6 au Théâtre du Martolet à 20 h 30**

Les Fourberies de Scapin de Molière par les Compagnons de la Chimère

**Dimanche 9 à la Basilique de l'Abbaye de Saint-Maurice à 17 h 00**

Concert de la Passion: Concert interprété par tous les ensembles vocaux (CC, CM, EV, OCJM)

**Mercredi 12 à la Médiathèque, Bâtiment St-Augustin, 15 h 00 à 16 h 00**

Conteries par Catherine Arnold

**Vendredi 14 au Théâtre du Martolet à 20 h 30**

Humour: Anne Roumanoff, dans Anne a 20 ans

**Samedi 15 au Centre Sportif à 20 h 30**

Concert annuel de la fanfare municipale l'Agaunoise

**Dimanche 16 à la salle polyvalente du Centre Sportif**

Loto organisé par la Fanfare L'Agaunoise

**Mardi 18 à la Maison de la Famille de 20 h à 21 h**

Café-rencontre: la peur

**Jeudi 20 à la salle du Roxy à 14 h 00**

Assemblée générale de l'AVIVO



### AVRIL 2008

#### **Du vendredi 4 au dimanche 6 à la salle polyvalente**

Littéra-découverte ou le salon du livre pour enfants

#### **Samedi 5 dans la Grand-Rue**

Marché

#### **Dimanche 6 au Théâtre du Martolet à 17 h 00**

Concert et humour du groupe Mnozil brass dans «La crème de la crème».

Réservations Office du Tourisme: 024 485 4040

#### **Lundi 7 à la Médiathèque, Bâtiment St-Augustin, de 12 h 30 à 13 h 30**

Café littéraire: échange, lectures, dédicaces avec Jean-Etienne Bovard

#### **Vendredi 11 au Théâtre du Martolet à 20 h 30**

L'Eventail de Lady Windermere, d'Oscar Wilde

#### **Mardi 15 à la Maison de la Famille de 20 h à 21 h**

Café-rencontre: le temps

#### **Vendredi 18 avril au Théâtre du Martolet à 20 h 30**

Les Hommes viennent de Mars, les Femmes de Vénus.

En l'honneur des 10 ans de la Maison de la Famille

#### **Samedi 19 avril 2008 à la salle polyvalente du Centre Sportif**

«Expressions» breakdance, hip hop, ragga, jazz

#### **Dimanche 20 à l'Eglise Saint-Sigismond à 17 h 00**

Heure musicale: Chœur Mixte de Saint-Maurice

#### **Dimanche 27 à la Basilique de l'Abbaye à 15 h 30**

Messa di Gloria de Giacomo Puccini

#### **Dimanche 27 à la salle polyvalente du Centre Sportif à 15 h 00**

Loto organisé par l'AVIVO

### **Sans oublier**

**Les Tréteaux du Parvis présentent les 4-5, 11-12, 18-19-20, 25-26 avril, à 20 h 30 (dimanche à 17 h 00), à la salle du Roxy:**

«22, rue Babole», de Christiane Favre-Artéro

**Du 25 avril au 2 novembre 2008 au Château:**

exposition temporaire «DERIBaupierre, famille d'artistes»



### MAI 2008

#### **Samedi 3 et dimanche 4 aux terrains de sport couverture autoroute et salles de gym**

Fête cantonale valaisanne de gymnastique hommes et femmes

#### **Samedi 3 dans la Grand-Rue**

Marché de la Fête des Mères

#### **Lundi 5 à 17 h 00 au Centre sportif?**

«go for 5» ou parcourir 5km à son rythme

#### **Du 9 au 11 mai au Théâtre du Martolet**

Dance Center

#### **Samedi 17 au Théâtre du Martolet**

Concert de la Fanfare du Collège

#### **Mardi 20 à la Maison de la Famille de 20 h à 21 h**

Café-rencontre: l'amitié

### *Sans oublier*

#### **Du samedi 3 au samedi 11 à travers la ville et dans les salles**

La Suisse bouge – en forme pour l'Europe

### JUIN 2008

#### **Samedi 21 dans différents sites de Saint-Maurice**

Fête de la Musique: 15 ans

#### **Samedi 21 devant l'Office du Tourisme vers 20 h**

«De balades en ballades» à l'occasion de la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique et de la Nuit suisse de la randonnée

#### **Samedi 21 dans la Grand-Rue**

Marché



**25 avril – 2 novembre 2008**

### **Exposition temporaire au Château de Saint-Maurice «DERIBaupierre, famille d'artistes»**



Yakari par DERIB

La Fondation du Château de Saint-Maurice présente une exposition consacrée à l'illustrateur Claude de Ribaupierre, alias DERIB, qui a donné naissance en 1970 à un petit indien promis à une belle célébrité, Yakari. De très nombreux dessins, bandes dessinées et autres réalisations de l'artiste seront présentés aux côtés d'œuvres de son père François de Ribaupierre, peintre de l'école de Savièse, auteur de peintures, dessins, aquarelles, estampes, affiches, vitraux et sculptures. Une exposition unique à découvrir en famille!

Plus d'info: [www.expocheateau.ch](http://www.expocheateau.ch) / [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch)

### **5 mai 2008 go for 5**

Le lundi 5 mai à 17h (05.05, 5 heures pm), *go for 5* met la Suisse en mouvement. Sous la devise «chaque pas compte», Saint-Maurice participe à cette opération nationale réunissant 15 communes suisses. Chaque participant est invité à parcourir 5 kilomètres à son rythme en faisant, du jogging, en marchant ou en pratiquant du nordic walking. L'objectif est de comptabiliser le plus grand nombre de pas accomplis sur un circuit déterminé, sans dossard, sans classement, juste pour le plaisir de bouger et de se faire du bien. Sportifs ou moins sportifs de tous âges sont invités à prendre part à cette manifestation conviviale et originale. Saint-Maurice, seule commune valaisanne participant à l'opération, espère accueillir le plus grand nombre de participantes et participants pour fouler les terrains du Centre sportif!

Plus d'info: [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch) / [www.gofor5.ch](http://www.gofor5.ch)



Image tirée de: [www.gofor5.ch](http://www.gofor5.ch)



**21 juin 2008**

### **«De balades en ballades», à l'occasion de la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la musique à Saint-Maurice et de la Nuit suisse de la randonnée**

A l'occasion de la 15<sup>e</sup> édition de la Fête de la Musique à Saint-Maurice et dans le cadre de la Nuit suisse de la randonnée, une balade musicale emmènera les visiteurs dans différents lieux emblématiques de la cité. Une invitation à découvrir le riche patrimoine architectural, culturel, artistique et religieux de Saint-Maurice sous un angle inédit, au son de différents ensembles musicaux avant de poursuivre la fête jusque dans la nuit au cœur de la vieille ville.

Plus d'info: [www.saint-maurice.ch](http://www.saint-maurice.ch)



Saint-Maurice, Maison Macognin de la Pierre – Photo Christian Schülé



### MESSAGE DE LA POLICE MUNICIPALE

Nous rappelons que:

- les propriétaires de chien sont priés de venir chercher la médaille pour leur animal jusqu'au 31.03.2008 au bureau de la police. Ils sont priés de présenter le carnet vétérinaire avec le numéro de puce et une attestation RC pour 2008.
- que le contrôle de l'habitant et des étrangers se trouve dorénavant au bureau de l'administration communale et non plus à la Police.
- que tous les **feux de jardin** sont interdits selon la loi cantonale et le règlement communal **sans exception**.
- des infos BPA sont régulièrement affichées à la vitrine du poste de police.



L'association Agaune-Aide est une association de bénévoles à St-Maurice qui a pour but d'aider les personnes défavorisées, handicapées, âgées, seules ou en difficulté.

Son action tend à compléter le travail de professionnels en collaborant avec ceux-ci (Pro-Senectute, service social communal, Home St-Jacques, Centre médico-social, Clinique St-Amé, communauté paroissiale).



Besoin d'aide? Agaune-Aide répond à vos attentes au téléphone de 11 h 00 à 12 h 00 du lundi au vendredi au 024 486 21 21.

Envie d'aider? L'association cherche des bénévoles pour transport, visite de personnes isolées, sortie accompagnée. Inscrivez-vous au:

**BUREAU DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL**  
**Case postale 118**  
**1890 St-Maurice**

**ou au numéro de téléphone 024 486 21 21**